

Institut

de France

Académie Royale

des Beaux-Arts



Paris, le 31. ^{bre} 1819

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'adresser à S. Ex. le Ministre Secrétaire d'Etat
de l'Intérieur qui doit vous en faire l'envoi, les jugemens
de l'Académie Royale des beaux arts sur les ouvrages
de M. M. le pensionnaires du Roi à Rome.

Le retard de cette Expedition est dû cette année à
plusieurs causes, qui ne sont point dans le cas de se
renouveler. D'abord plusieurs envois ^{sont} parvenus beaucoup
plus tard que de coutume. Les dessins d'architecture, je ne
sais par quel hazard, sont restés un mois à la Bouane, sans
être retirés. L'Académie a eu ensuite beaucoup de séances
occupées par le jugement de l'Exposition publique, & ensuite
Monsieur, la plupart des auteurs des ouvrages envoyés
s'étant trouvés de retour à Paris, il leur a été donné connoissance
des avis et des jugemens de l'Académie. Je ne laisse
pas de vous envoyer ce jugement, quoiqu'il ne
soyez plus dans le cas de les communiquer aux parties
intéressées.

L'Académie s'est rappelée, Monsieur le Directeur, que
l'empressement, elle craint qu'il seroit demandé à chaque

pensionnaire

pensionnaire peinte une esquisse de Composition peinte,
 et quelques figures dessinées d'après nature, et d'après
 l'antique. L'envoi de cette année n'ayant rien produit qui
 réponds à cette demande, on a pensé que l'année des études
 académiques à Rome, qui se termine à l'Exposition publique,
 étoit trop avancée, lorsqu'on eût connoissance de l'arrêté dont
 il s'agit. C'est du moins la raison que j'ai eu de voir en
 donner à l'Académie. Elle m'a chargé en conséquence de
 vous inviter, à rappeler à M. M. les pensionnaires cette nouvelle
 obligation.

Vous trouverez aussi, Monsieur le Directeur, à la fin de
 l'article qui regarde les architectes, le rappel de l'obligation
 où ils doivent être dorénavant d'envoyer un projet de leur
 composition.

Cette lettre partant le dernier jour de l'année,
 permettez-moi, Monsieur le Directeur, de vous offrir mes
 vœux pour l'année suivante; croyez aussi que je suis
 l'interprète de ceux que forment tous les Membres de
 l'Académie à votre égard, et de tous les sentimens d'estime
 qu'ils ont pour votre personne.

J'ai l'honneur, Monsieur le Directeur, de
 vous offrir l'assurance de ma haute considération.

Quatremer de quincy